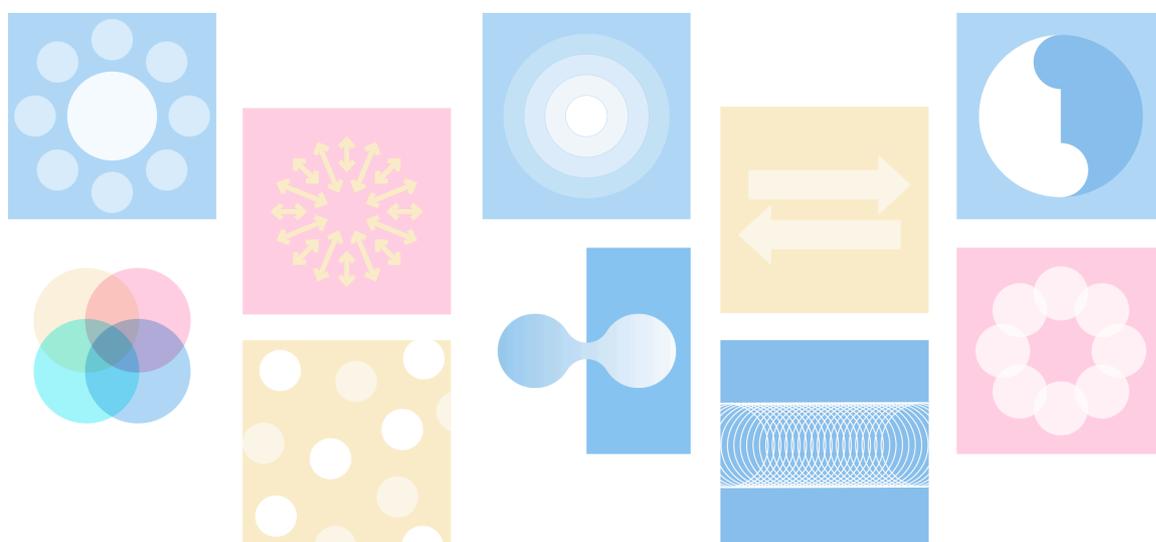


**A**ppartenances •

# Rapport annuel 2024



**Éditorial**

Association

**Activités, Mission, Valeurs**

Comité

Collaboratrices et collaborateurs

Notre engagement pour la qualité

4 secteurs

Interprétariat communautaire

**Consultation Psychothérapeutique pour Migrant·es**

**Espaces Sociaux**

Espaces Femmes

Espace Hommes

**Formation**

Finances

**Rapport de l'organe de révision**

**Bilan au 31 décembre 2024**

**Compte d'exploitation 2023**

Soutien et engagement

**Partenaires, donatrices et donateurs**

**Soutenez notre action!**

**Notre rapport annuel est désormais accessible en format numérique interactif**

Pour en profiter pleinement, vous pouvez scanner le code QR ci-dessous ou saisir l'hyperlien:

<https://appartenances.ch/rapport/2024/>



Vous souhaitez recevoir un exemplaire papier?

Il vous suffit d'envoyer un message à

**[communication@appartenances.ch](mailto:communication@appartenances.ch)**

# Éditorial

## Appartenances: l'interdisciplinarité au service d'une vision, une cohérence d'action en faveur des personnes migrantes

Appartenances offre, sur une base associative et sans but lucratif, une gamme complète de services qui vont de l'interprétariat aux soins en santé psychique pour les personnes migrantes, en passant par le soutien à l'intégration sociale et à la formation des professionnel·les. Cette polyvalence lui donne une vision globale, des compétences approfondies et des valeurs qui ne sont pas basées sur le profit, afin de contribuer à ce que le canton de Vaud réponde aux besoins liés à la migration de manière humaine et professionnelle. Aujourd'hui, ce sont 300 collaboratrices et collaborateurs qui y travaillent au quotidien, dans un souci constant de cohérence et de complémentarité faisant de cette organisation une institution unique, experte et dynamique. Ce sont aussi plusieurs centaines de professionnel·les du réseau bénéficiant de formations chaque année, afin d'améliorer les compétences d'autres organisations publiques ou privées.

L'année 2024 a été pour Appartenances celle d'un renforcement de la coopération entre les secteurs. Les liens se sont resserrés au bénéfice d'une meilleure cohérence de notre action au service de notre mission: accompagner les personnes migrantes avec respect, engagement et professionnalisme.

Dans cette dynamique, les Espaces femmes et l'Espace Hommes ont été regroupés en un seul secteur, les Espaces sociaux. Ainsi, le pilotage des quatre sites répartis dans l'ensemble du canton a été unifié, certaines pratiques harmonisées et les ressources ont pu être mutualisées tout en garantissant une réponse adéquate aux besoins différenciés des participantes et participants.

Aux Espaces Femmes, l'année a été marquée par le renforcement des partenariats, la diversification des projets thématiques et l'amélioration continue des processus internes. À l'Espace Hommes, l'accent a été mis sur la consolidation des parcours, l'individualisation des suivis et l'enrichissement des activités de formation. De nouveaux ateliers ont vu le jour, des outils pédagogiques ont été introduits et la collaboration avec les acteurs locaux s'est intensifiée. Le tout au service d'un objectif clair: favoriser l'insertion sociale et professionnelle de chaque participant en tenant compte de ses spécificités et de ses ressources.

Du côté de la Consultation psychothérapeutique pour migrant·es (CPM), l'année a été marquée par une augmentation du nombre d'heures de consultations, l'élargissement des partenariats académiques et la consolidation de son activité de centre de référence en psychiatrie transculturelle. La CPM a su allier soins spécialisés, innovation thérapeutique, engagement institutionnel. Elle a également poursuivi ses collaborations externes et internes avec les Espaces sociaux et le secteur Formation, certain·es de ses professionnel·les intervenant régulièrement dans l'offre de ce dernier dans le cadre de formations et de supervisions.

Le secteur Interprétariat communautaire a conforté son rôle de référence dans le canton de Vaud, tout en s'engageant activement dans la transition nationale vers un nouveau système de qualification. En 2024, ce sont plus de 80'000 heures d'interprétariat qui ont été assurées dans 76 langues, par un réseau d'interprètes de plus en plus qualifié·es, soutenu·es par une offre de formation continue enrichie et des dispositifs de supervision adaptés aux réalités du terrain. Le secteur travaille bien sûr activement au service des patient·es et des professionnel·les dans le cadre des consultations proposées par la CPM. De même, des interprètes communautaires et des médiateurs et médiatrices sont régulièrement appelé·es à donner des formations organisées par le secteur Formation.

Ce dernier a par ailleurs poursuivi son développement stratégique avec une offre plus modulaire, agile et interconnectée, répondant aux enjeux croissants du terrain. Les formations proposées, destinées aux professionnel·les du réseau, ont confirmé la pertinence d'un dispositif souple, ancré dans l'expérience et ouvert à l'innovation pédagogique. Ces formations sont portées par des professionnel·les de l'ensemble des secteurs d'Appartenances, renforçant ainsi la cohérence de l'organisation au service d'une même mission.

Ce rapport annuel est aussi l'occasion de remercier chaleureusement celles et ceux qui rendent tout cela possible: les équipes engagées, les membres du comité, les bénévoles impliqué·es, les partenaires de terrain, les subventionneurs, les donatrices et donateurs, les institutions alliées et les autorités politiques. Notre reconnaissance va à chacune et chacun car c'est l'ensemble de leurs contributions qui nous permet de poursuivre cette belle mission qui est celle d'Appartenances depuis plus de trente ans.

Charles Bonsack    Nathalie Narbel



## Association

# Appartenances

## Faciliter l'intégration par l'interdisciplinarité

Appartenances déploie ses activités dans l'ensemble du canton de Vaud et dispose de cinq sites, à Lausanne, Vevey et Yverdon-les-Bains.

Reconnue comme un acteur majeur dans le domaine de la migration, Appartenances est un centre d'expertise en matière d'intégration sociale, de formation de base, de santé psychique des personnes migrantes, d'interprétariat communautaire et de formation des professionnel·les dans son champ spécifique.

Ses équipes pluridisciplinaires, formées de 297 professionnel·les qualifié·es, répondent de manière transversale aux divers besoins psychologiques et sociaux de personnes migrantes en difficulté. Ses collaboratrices et ses collaborateurs facilitent l'intégration des personnes migrantes dans la société d'accueil et favorisent l'ouverture de la société à leur égard.

L'association dispense également des formations aux professionnel·les de la santé, du social et de l'éducation travaillant avec des personnes issues d'autres cultures.

Appartenances reçoit chaque année, en moyenne, près de 1000 femmes, hommes et enfants dans ses espaces sociaux, accueille plus de 1000 patient·es lors de plus de 11'200 heures de consultation, dispense près de 81'000 heures d'interprétariat communautaire et forme plus de 1600 professionnel·les des domaines de la santé, du social et de l'éducation.

## Mission

**Appartenances est une organisation présente dans le canton de Vaud dont la mission est de favoriser le mieux-être et l'autonomie des personnes migrantes et de faciliter leur intégration dans la société d'accueil, tout en garantissant l'équité, la solidarité, la réciprocité et le respect de la dignité humaine.**

## Les valeurs

### Le respect de l'identité et de l'altérité

Appartenances se fonde sur une vision de l'être humain dans sa globalité; cette vision lui permet de consacrer son action et ses compétences aux personnes migrantes qui ont besoin de ses services; c'est en valorisant leur diversité, leurs singularités et leurs individualités que les approches spécifiques d'Appartenances se trouvent déterminées et motivées.

### Les compétences

Appartenances, de par son activité spécifique, requiert de ses collaboratrices et collaborateurs une expertise spécialisée et un niveau élevé de professionnalisme. Son travail se caractérise par une complémentarité des compétences individuelles et des approches collectives mises en place dans les différents secteurs. Appartenances joue un rôle actif dans le réseau des acteurs sociaux et sanitaires du canton, tout en restant pleinement consciente des limites de son action.

### L'intégrité

Au cœur de la préoccupation éthique d'Appartenances se trouve la ferme volonté de répondre aux besoins véritables des personnes migrantes, sans les instrumentaliser, et en les respectant dans leur globalité. Par intégrité, Appartenances se rend redevable envers ses bénéficiaires, ses collaboratrices et collaborateurs, ainsi que ses divers partenaires. Cette valeur d'intégrité motive la transparence de la gestion financière d'Appartenances, visant l'équilibre et l'allocation équitable et efficiente des ressources, aussi bien que son engagement citoyen.

# Comité

## **Charles Bonsack**

*président*

Médecin-chef du Service de psychiatrie communautaire au Département de psychiatrie du CHUV et professeur associé à l'UNIL.

## **Jacques Zwahlen**

*vice-président*

Juriste et ancien entrepreneur.

## **Alexandre Gillen**

*trésorier*

Directeur administratif et financier dans diverses organisations actives dans le domaine humanitaire.

## **Ema Bolomey**

*membre*

Avocate associée de l'étude r&associés, spécialisée en droit administratif, droit des marchés publics, de l'aménagement du territoire et de l'énergie.

## **Christa Calpini**

*membre*

Pharmacienne indépendante à Puidoux-Chexbres et ancienne députée au Grand Conseil vaudois.

## **Yves Ecoeur**

*membre*

Généraliste de l'insertion socioprofessionnelle et directeur de l'OSEO Vaud.

## **Marion Mendelzweig**

*membre*

Docteure en anthropologie et ancienne professeure à la Haute École de la Santé La Source à Lausanne.

## **Félix Stürner**

*membre*

Professeur d'histoire et de philosophie au Gymnase intercantonal de la Broye, Municipal à Moudon et député au Grand Conseil vaudois.

# Collaboratrices et collaborateurs

Au sein des équipes pluridisciplinaires d'Appartenances (297 personnes, 113.13 EPT), la diversité des compétences, des connaissances et des expériences génère force et dynamisme. Dans un environnement social en constant changement, cette énergie et cette créativité sont chaque jour sollicitées au service des personnes et des familles migrantes en difficulté. Spécialistes du travail social, formatrices et formateurs, éducatrices de l'enfance, psychologues et psychothérapeutes, médecins psychiatres, physiothérapeutes, interprètes communautaires et équipes administratives constituent une véritable communauté qui s'engage en faveur du mieux-être et de l'autonomie des personnes migrantes.

Salarié·es:

# 297

Bénévoles:

# 80

## Collaboratrices et collaborateurs

Salarié·es	297
<i>dont stagiaires</i>	4
<i>dont apprenti·es</i>	3
Total EPT au 31.12.2023	113,13
Bénévoles	80

## Consultation Psychothérapeutique pour Migrant·es

Salarié·es	33
EPT	19,66

## Espaces Femmes

Salariées	29
EPT	19,19

## Espace Hommes Lausanne

Salarié·es	5
EPT	3,2

## Interprétariat communautaire

Salarié·es	216
<i>dont interprètes</i>	205
EPT	59,68

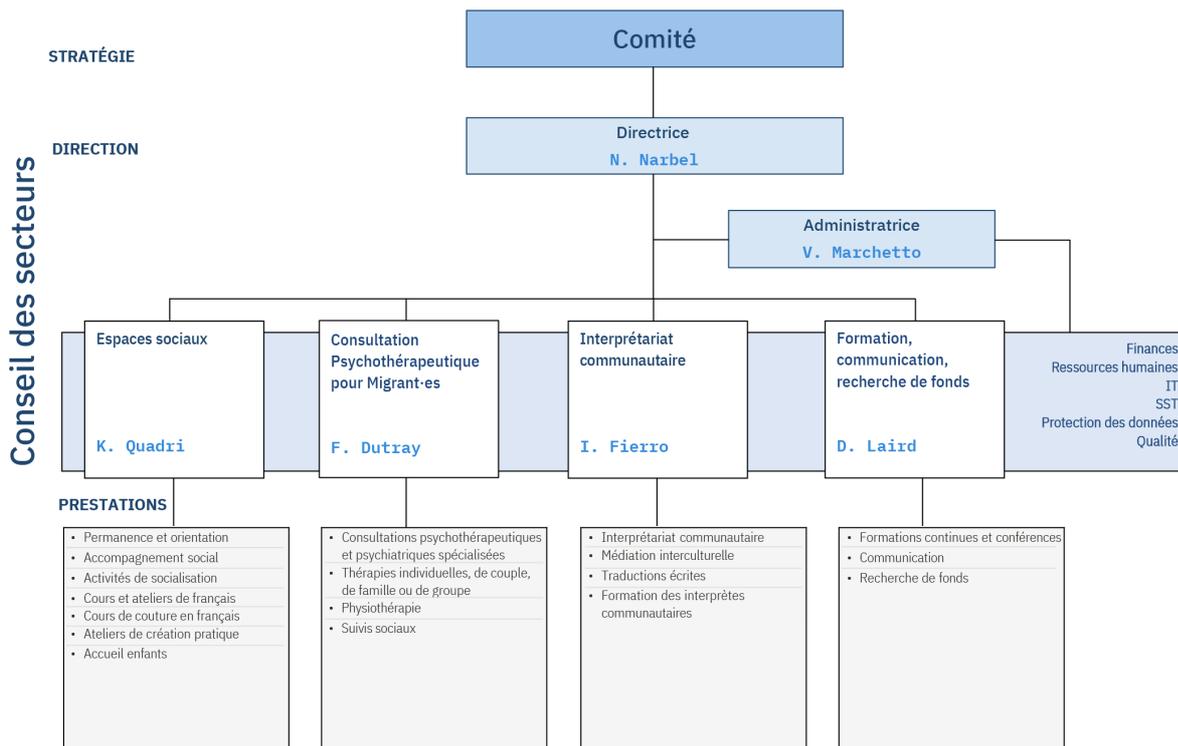
## Formation, communication, recherche de fonds

Salarié·es	4
EPT	2,9

## Direction / Administration

Salarié·es	10
EPT	8,5

# Organigramme 2024



## Notre engagement pour la qualité

En accord avec nos valeurs et notre charte formation, nous nous engageons au quotidien pour assurer qualité, pertinence et cohérence dans nos formations et notre organisation. Un audit annuel, réalisé par un organisme certificateur agréé, permet d'évaluer notre progression et de renouveler notre certification eduQua depuis 2006. EduQua, une garantie de transparence et de qualité tant pour les participant·es aux formations que pour les donatrices et donateurs, financeurs et autres parties prenantes.



# Interprétariat communautaire

*Le secteur Interprétariat communautaire d'Appartenances est le plus grand secteur de l'organisation puisqu'il compte plus de 218 interprètes communautaires qui ont servi plus de 80'000 heures en 2024. Il propose, depuis bientôt trois décennies, des prestations à l'intention des institutions des domaines de la santé, du social et de l'éducation du canton de Vaud. Il forme également des interprètes communautaires et médiateurs et médiatrices interculturel·les de Suisse romande.*

*Un·e interprète communautaire participe aux entretiens entre les professionnel·les de la santé, du social et de l'éducation et les personnes migrantes, dans l'objectif de rendre possible et fluide la compréhension entre interlocuteurs et interlocutrices de langues et de cultures différentes. Son intervention tient compte des contextes socioculturels des personnes migrantes mais également des professionnel·les, et fait appel à sa double maîtrise des langues et des cultures, de même qu'à sa propre expérience de la migration.*

*Appartenances propose également, dans ce domaine, des formations qualifiantes – Certificat suisse et/ou Brevet fédéral d'interprète communautaire –, des formations continues et des supervisions pour garantir la qualité des prestations.*

*Véritable facilitateur d'intégration, l'interprétariat communautaire joue également un rôle important dans la prise en considération de la diversité culturelle et linguistique, tout en permettant une égalité d'accès aux soins de santé et aux prestations sociales et d'éducation pour toutes et tous.*

## 2024 – Un service d'interprétariat communautaire, réactif et flexible, sensible aux réalités du réseau et du terrain

En 2024, le secteur de l'interprétariat communautaire a conforté sa place d'institution de référence dans le réseau national des prestataires d'interprétariat communautaire, en poursuivant le développement de ses activités.

Grâce à cet engagement, le volume des prestations a continué de croître, atteignant 80'938 heures, soit une augmentation de 3,6% par rapport à 2023. Les interventions en présence demeurent majoritaires (74'052 heures), tandis que 6087 heures ont été réalisées à distance, par visioconférence ou par téléphone.

Pour répondre à l'augmentation des demandes, le secteur a élargi ses effectifs et compte désormais 218 interprètes communautaires, assurant des prestations dans 76 langues différentes.

En cohérence avec son engagement pour la professionnalisation du métier, plus de 75% des heures d'interprétariat dispensées par Appartenances en 2024 l'ont été par des interprètes communautaires disposant d'une formation qualifiante reconnue.

Le secteur a également joué un rôle clé dans la transition vers le nouveau système national de qualification pour les interprètes communautaires, qui a franchi une étape déterminante en 2024.

Dispositif phare dans le paysage de l'interprétariat communautaire en Suisse, Appartenances a été la première organisation à mettre en place la nouvelle formation de niveau Certificat suisse INTERPRET, et a ensuite contribué aux premiers examens organisés par l'association faîtière INTERPRET.

En parallèle, la dernière volée de formation menant au Brevet fédéral d'interprète communautaire, selon l'ancien dispositif, s'est clôturée cette même année. Parmi les 11 participant·es, 6 sont issu·es des rangs d'Appartenances.

Afin de mieux répondre aux besoins du terrain, le secteur a développé, dans son programme de formation continue pour les interprètes, des thématiques qui permettent de renforcer certains axes, telles les approches interculturelles ou la connaissance des institutions dans le canton de Vaud. Cette offre de formation continue a été enrichie grâce à des collaborations avec le CHUV-DISA, HEL, Unisanté-USMI, PROFA et la CPM d'Appartenances.

Soucieux du bien-être des interprètes et de la qualité des prestations, le secteur a accordé une attention particulière aux supervisions, dont deux sessions ont été spécifiquement conçues pour les interprètes issu·es de pays actuellement en conflit. La formation garde donc toute son importance, en particulier eu égard au nombre d'interprètes recruté·es (37 personnes en 2024).

De plus, la Ville de Lausanne a confié à Appartenances l'organisation des prestations d'interprétariat dans ses écoles, qui représentent désormais 13% des interventions scolaires, contre 11% en 2023.

Enfin, l'année 2024 a mis en lumière le rôle essentiel des interprètes communautaires dans le cadre d'actions ciblées demandées par les professionnel·les du réseau, qu'il s'agisse de l'animation de séances d'information, de la participation à des campagnes de prévention, de contribution à des projets de recherche ou encore d'accompagnement social.

Les prestations de médiation interculturelle ont ainsi progressé, avec 150 heures supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Nombre d'heures d'interprétariat communautaire:

# 80 938

Nombre d'institutions clientes:

# 1983

## Interprétariat communautaire

Interprètes communautaires	218
Nombre d'institutions clientes	1 983
Heures d'interprétariat communautaire	80 938
<i>Interprétariat présentiel</i>	91% 74 052
<i>Interprétariat par téléphone ou visioconférence</i>	8% 6 087
<i>Heures de médiation interculturelle</i>	1% 799
Volume d'heures effectuées par des interprètes communautaires formé·es	75%
Nombre d'appels à la permanence	7 653
Moyenne du délai de réponse des interprètes	
<i>Demandes d'interprétariat satisfaites</i>	88%
<i>Réponse dans les 24 heures</i>	97%
<i>Réponse en moins d'une heure</i>	76%
<i>Réponse en moins de 15 minutes</i>	66%
<i>Réponse en moins d'une minute</i>	50%

## Heures d'intervention par domaine

Santé	66%
Social	20%
Éducation	13%
Administration, justice	1%

## Formation romande des interprètes communautaires

Participant·es aux formations IC	715
Heures de formation	238
Interprètes communautaires formé·es ou en formation	135

## Langues sollicitées

Nombre de langues sollicitées	76
<i>Ukrainien / Russe</i>	15%
<i>Dari / Farsi / Persan</i>	10%
<i>Arabe</i>	9%
<i>Turc</i>	8%
<i>Albanais</i>	7%
<i>Tigrinya</i>	7%
<i>Espagnol</i>	6%
<i>Portugais / Brésilien</i>	6%
<i>Géorgien</i>	4%
<i>Tamoul</i>	4%
<i>Autres langues</i>	24%

# Consultation Psychothérapeutique pour Migrant·es

*Dispositif indispensable et reconnu comme centre de compétences et d'expertise dans sa spécialité, la Consultation Psychothérapeutique pour Migrant·es (CPM) d'Appartenances propose des soins psychothérapeutiques et psychiatriques à l'intention de personnes (ou de proches de personnes) souffrant de troubles liés au processus de migration, à un vécu de guerre, de torture ou à toute autre forme de violence collective. Ces soins peuvent être complétés par des prestations de physiothérapie ou encore un accompagnement social.*

*Plus de 1000 patient·es, sont reçu·es chaque année par les psychiatres et les psychologues de la CPM dans ses trois consultations de Lausanne, Vevey et Yverdon-les-Bains. Une attention particulière est accordée aux appartenances culturelles des patient·es, à leur vécu migratoire ainsi qu'à leurs conditions de vie en Suisse. Le concours actif d'un·e interprète communautaire, formé·e, encadré·e et engagé·e par Appartenances, est souvent requis.*

*La CPM propose également son expertise dans le domaine de la psychiatrie transculturelle aux acteurs du réseau de la santé psychique dans le canton de Vaud. En outre, elle est l'une des cinq consultations ambulatoires en Suisse pour victimes de la torture et de la guerre (CTG) soutenues par la Croix-Rouge suisse.*

## 2024 - Une consultation toujours très sollicitée, proche des réalités du terrain et investie dans l'innovation clinique

En 2024, la Consultation psychothérapeutique pour migrant·es (CPM) a renforcé son activité. Grâce aux efforts et à l'engagement de ses équipes, plus de 1000 patient·es, issu·es de 83 pays, ont été accueilli·es durant l'année, pour un total de 11'248 heures de consultation, soit une augmentation de 4,1% par rapport à 2023.

Durant cette période, la CPM a poursuivi la consolidation de ses collaborations, tant au sein de l'association qu'avec ses partenaires du réseau. Engagée à favoriser la transversalité, elle collabore activement avec plusieurs secteurs d'Appartenances.

Dans cette perspective, le dispositif de supervisions cliniques proposé à l'équipe de l'Espace Hommes a été pérennisé et étendu aux équipes des Espaces Femmes. Par ailleurs, plusieurs thérapeutes de la CPM sont intervenu·es dans le cadre de la nouvelle formation modulaire en pratiques interculturelles du secteur Formation d'Appartenances.

En collaboration avec ce même secteur, la CPM a poursuivi ses prestations de formation et de supervision auprès de partenaires tels que l'EVAM, l'ORS ou la mesure AccEnt. Portant sur la santé psychique des personnes migrantes, les traumatismes et leur impact sur les professionnel·les, ces interventions confirment le rôle de la CPM comme centre de référence en santé psychique et psychiatrie transculturelle.

L'expertise clinique de la CPM a également été mise en valeur lors de la Semaine d'action contre le racisme 2024, à l'occasion d'une table ronde organisée par Appartenances, en partenariat avec le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) et l'État de Vaud, sur l'impact de la discrimination sur la santé psychique des personnes concernées.

La CPM est aussi intervenue lors de la journée annuelle du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), consacrée à la dimension migratoire dans la problématique de la violence domestique.

Sur le plan académique, la CPM a poursuivi sa collaboration scientifique avec la Professeure Eva Heim de l'université de Lausanne, autour d'un projet d'adaptation culturelle d'une thérapie pour le trauma complexe. Soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, la phase pilote s'est achevée en 2024 et a donné lieu à plusieurs publications dans des revues internationales.

Enfin, la CPM continue de renforcer son rôle de centre de formation postgrade ainsi que sa réputation en tant que centre d'expertise en clinique transculturelle. En 2024, elle a ainsi accueilli plusieurs psychologues en formation postgraduée en psychothérapie.

Heures de consultation:

# 11 248

Pays d'origine des patient·es:

# 83

## Consultation Psychothérapeutique pour Migrant·es

Patient·es	1 021
<i>Femmes</i>	491
<i>Hommes</i>	530
<i>Enfants (0-16 ans)</i>	7
<i>Jeunes (17-25 ans)</i>	186
Nombre d'heures de consultation	11 248
<i>avec interprète</i>	60% 6 720
<i>sans interprète</i>	40% 4 528
<i>Pourcentage CTG</i>	63% 648

La CPM a suivi 1021 patient·es originaires de 83 pays.

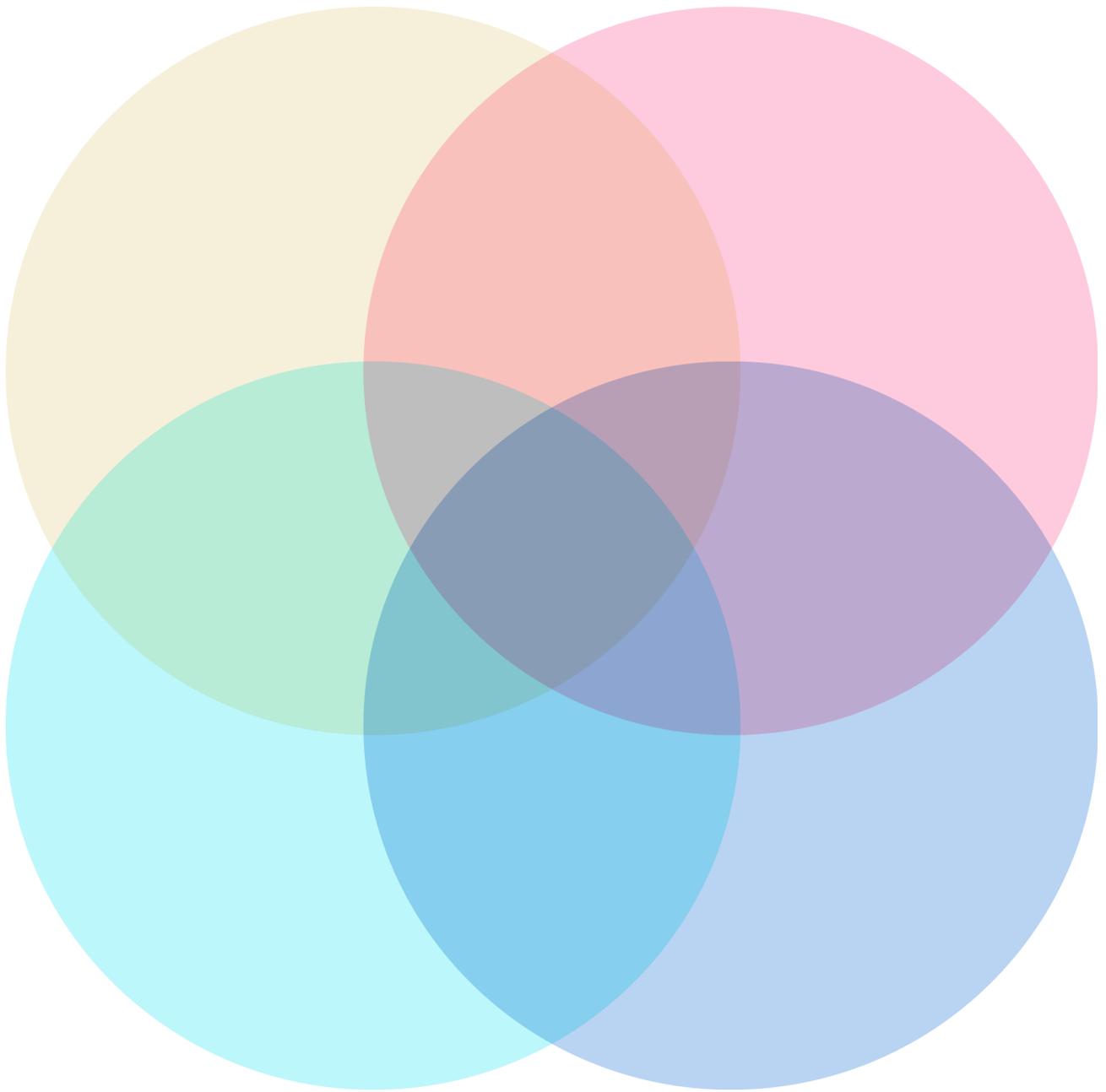
Les pays d'origine les plus représentés sont: l'Afghanistan 16,7%, la Turquie 9,6%, l'Érythrée 6,7%, le Sri Lanka 5%, l'Ukraine 6% et le Burundi 4,65%.

## Origine des patient·es par région géographique

Afrique et Afrique du Nord	31%
Europe	30%
Asie	29%
Proche et Moyen-Orient	9%
Amérique latine	2%

## Évolution du nombre d'heures de consultation

2020	10 545
2021	10 761
2022	11 996
2023	10 808
<b>2024</b>	<b>11 248</b>



# Espaces Sociaux

*Depuis 2024, les Espaces Femmes et l'Espace Hommes sont réunis sous une dénomination commune: les Espaces sociaux.*

*Cette évolution vise à unifier le pilotage du secteur et de ses quatre sites, harmoniser les pratiques et mutualiser certaines ressources. Chacun des dispositifs conserve toutefois son identité propre, sa désignation et ses approches spécifiques, afin de répondre au mieux aux besoins différenciés des participant-es.*

*Présents à Lausanne, Vevey et Yverdon-les-Bains, les Espaces sociaux proposent un accueil personnalisé à des femmes et des hommes issu-es de la migration, en situation de précarité. Les participant-es y bénéficient d'un accompagnement combinant formation, activités de socialisation et soutien individuel, en lien étroit avec le réseau social, médical et communautaire.*

# Espaces Femmes

*Lieux de formation et de rencontres, les Espaces Femmes de Lausanne, Vevey et Yverdon-les-Bains proposent, depuis 1993, des activités destinées à des femmes migrantes en situation de précarité sociale et/ou économique ainsi qu'à leurs enfants en âge préscolaire. L'objectif principal est de permettre à chacune de renforcer son pouvoir d'agir tant sur le plan personnel que familial ou social.*

*Des cours de français et de couture ainsi que des activités de socialisation sont proposés aux femmes, tandis qu'un dispositif est en place pour accueillir leurs enfants. Ces activités favorisent l'autonomie et la création de liens sociaux et répondent au mieux aux besoins spécifiques des femmes migrantes. À travers l'apprentissage, par les échanges avec d'autres femmes et en s'appuyant sur leurs propres ressources, les participantes renforcent leurs compétences et acquièrent de nouvelles connaissances. Elles développent ainsi une plus grande confiance en elles et une meilleure compréhension de leur environnement social et culturel, ce qui favorise leur intégration au sein de la société d'accueil.*

*L'Accueil enfants offre à leurs enfants la possibilité de fréquenter un premier lieu de socialisation hors du milieu familial et de s'immerger dans la langue française, avec l'objectif de les préparer à l'entrée à l'école.*

## 2024 - Une structure consolidée, un accueil renforcé et des projets innovants au service des femmes migrantes et de leurs enfants

Après une période de transition, l'année 2024 a marqué une étape décisive pour les Espaces Femmes, avec une stabilisation notable tant dans l'organisation que dans le déploiement des activités.

Dans une logique d'amélioration continue, le dispositif a été consolidé et optimisé afin d'offrir les meilleures prestations possibles aux participantes et à leurs enfants.

Grâce à l'engagement renouvelé des collaboratrices, soutenu par l'introduction d'ateliers d'intelligence collective, de formations continues et de nouvelles méthodes de coordination, une volonté commune a émergé: renforcer la cohésion, fluidifier les actions et consolider l'ancrage institutionnel des Espaces Femmes.

Dans le but d'enrichir et d'ajuster les pratiques des équipes de terrain et des bénévoles, des supervisions régulières ont été mises en place, accompagnées de formations ciblées et d'une clarification des procédures internes.

Sur le plan opérationnel et administratif, plusieurs outils et méthodes ont été développés pour renforcer l'efficacité du dispositif et fluidifier le fonctionnement quotidien des activités.

Par ailleurs, pour mieux répondre aux demandes croissantes des participantes et du réseau, un système d'inscription optimisé a été déployé.

Face à la diversité des besoins exprimés par les participantes, l'équipe a enrichi son offre avec de nouvelles activités pédagogiques et socioculturelles. Parmi celles-ci figurent des ateliers d'appui à l'écriture, des bains de livres, des visites culturelles, ainsi que des échanges intergroupes visant à favoriser l'expression, la rencontre et l'inclusion.

L'intervention en psychomotricité a également été dynamisée et intégrée de manière transversale aux autres activités du secteur, tant pour les femmes que pour les enfants.

Du côté des participantes, des activités de travail corporel et collectif ont été menées avec les formatrices, dans une approche bienveillante, inclusive et adaptée aux besoins spécifiques. La psychomotricienne est également intervenue auprès des enfants en proposant des activités sensorielles, motrices et symboliques soigneusement ajustées à chaque groupe d'âge.

Dans cette même lignée, un projet de prévention dentaire a également vu le jour. Mené sous forme d'ateliers interactifs, il a permis de sensibiliser les familles à l'hygiène bucco-dentaire et à l'accès aux soins, tout en encourageant une participation plus active des familles à des actions de promotion de la santé.

Motivés par ces évolutions, les Espaces Femmes ont renforcé leurs collaborations avec plusieurs partenaires clés du réseau, notamment l'EVAM, le CSIR, PROFA et Panmilar.

Grâce à ces efforts, le réseau petite enfance s'est consolidé, à travers des collaborations plus structurées, des rencontres stratégiques et la mise en place d'un nouvel outil de suivi des enfants.

Heures de formation de base:

# 34 787

Nombre de de participant·es:

# 782

Nombre de participations:

# 1567

## Espaces Femmes

Contacts à l'accueil	1995
Participant·es	782
<i>Femmes</i>	489
<i>Enfants</i>	293
Participations	1567
<i>Femmes</i>	924
<i>Enfants</i>	643
Heures suivies	59 220
<i>Formation de base (français et couture)</i>	35 481
<i>Activités de socialisation</i>	4 672
<i>Activités enfants</i>	18 951
<i>Accompagnement social</i>	116

Les Espaces Femmes ont accueilli 782 femmes et enfants originaires de 61 pays.

Les pays d'origine les plus représentés sont: l'Érythrée 15%, l'Afghanistan 10%, le Kosovo 7%, la Somalie 6%, la Syrie 5% et la Turquie 5%.

## Origine des participantes par région géographique

Afrique	33%
Moyen-Orient	25%
Europe	17%
Asie	12%
Amérique du Sud	11%
Autres	2%

# Espace Hommes

*L'Espace Hommes, situé au cœur de Lausanne, est un dispositif unique dans le canton de Vaud, qui offre un accueil personnalisé aux hommes migrants en situation de précarité sociale et/ou psychique, orientés par le réseau social et médical.*

*Il s'agit d'un lieu de socialisation et d'intégration qui vise à prévenir la précarisation et à lutter contre l'exclusion. L'Espace Hommes propose des activités de formation, des rencontres et des échanges, ainsi qu'un accompagnement social. Ces activités offrent aux participants la possibilité de pratiquer le français et de construire des liens sociaux. Elles favorisent l'intégration, permettent la consolidation des compétences et le renforcement de l'estime de soi.*

*Accueillant des hommes de cultures, d'origines et de situations différentes depuis 1996, l'équipe de professionnel·les qualifié·es de l'Espace Hommes Lausanne renforce continuellement son expertise et la qualité de sa prise en charge.*

*En 2024, 66 hommes originaires de 26 pays différents ont été accueillis à l'Espace Hommes, où ils ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de prestations de formation et de socialisation.*

## 2024 – Une transition maîtrisée, des pratiques consolidées et un dispositif adapté aux besoins de ses participants

En 2024, l'Espace Hommes a entamé une phase de transition qui, grâce au dévouement et à l'implication de son équipe, s'est déroulée de manière fluide et constructive. Porté·es par une volonté commune d'améliorer les pratiques professionnelles, de renforcer la cohésion et de répondre au plus près aux besoins des participants, les collaboratrices et collaborateurs de l'Espace Hommes ont su mobiliser les ressources nécessaires pour garantir la qualité des prestations.

Dans le but d'affiner le suivi et de mieux accompagner les parcours des participants, les entretiens individuels ont été intensifiés.

Les activités pédagogiques ont également évolué, avec la mise en place d'un atelier de français oral pour grands débutants et l'introduction de nouveaux outils: tests de niveau, devoirs à domicile (notamment en lien avec les écoles de transition), apprentissage par projets et élaboration d'un plan de cours structuré pour l'atelier bois.

Ces ajustements se sont traduits non seulement par une forte assiduité des participants, en particulier dans les ateliers de français oral, mais également par des parcours d'intégration scolaire et professionnels réussis.

Toujours soucieux de répondre aux besoins des participants, l'Espace Hommes a accordé une attention particulière au bien-être de ces derniers. Par exemple, des interventions d'un art-thérapeute et d'une nutritionniste ont enrichi de manière significative l'approche globale de l'accompagnement.

Sur le plan organisationnel, un effort particulier a été consacré à la coordination interne. Grâce à la création d'un pool de remplacement pour assurer la continuité des activités et à la mise en place d'un système de gestion partagée des ressources, les activités du secteur ont gagné en cohérence et en fluidité.

Fidèle à son engagement dans le réseau, l'Espace Hommes a consolidé ses liens avec plusieurs partenaires locaux, notamment le Bureau lausannois pour l'intégration (BLI), l'EVAM, le CSIR, les maisons de quartier et certains dispositifs d'apprentissage linguistique.

Ces partenariats visent à améliorer l'orientation des participants vers les structures adéquates, renforçant ainsi le rôle de l'Espace Hommes comme dispositif passerelle qui favorise l'autonomie de ses participants.

Taux de participats qui sortent avec un projet:

# 81%

Taux de participation:

# 77%

## Espace Hommes

Participants	66
Participations	99
Contacts à l'accueil	113
<i>Contacts à l'accueil Hommes</i>	105
<i>Contacts à l'accueil Femmes</i>	8
Nombre d'entretiens individuels	194
Heures suivies	10 713
<i>Ateliers de français et vie pratique</i>	5 572
<i>Activités de socialisation communautaire</i>	2 451
<i>Activités de médiation et «Copeaux &amp; Couleurs»</i>	2 628
<i>Accompagnement social</i>	62,5
Taux de participation	77%
Taux de participats qui sortent avec un projet	81%
Durée moyenne de participation	6 mois

L'Espace Hommes a accueilli 66 participants originaires de 24 pays.

Les pays d'origine les plus représentés sont: l'Afghanistan 29%, l'Érythrée 9%, la Turquie 9%, l'Ukraine 6%, l'Iran 5%, l'Iraq 5%, la Somalie 5% et le Sri Lanka 5%.

## Origine des participants par région géographique

Asie	36%
Afrique	26%
Moyen-Orient	20%
Europe	12%
Autres	4%
Amérique du Sud	2%

# Formation

*Appartenances offre une large palette de formations continues sur les questions liées aux migrations, à l'interculturalité et à la violence organisée. Transdisciplinaire, la méthodologie suivie dans ces formations privilégie une réflexion sur la pratique professionnelle, ainsi qu'une élaboration des expériences vécues par les participant·es. Elles s'adressent aux professionnel·les de l'éducation, de la santé et du social, aux institutions publiques et privées, aux bénévoles des associations, aux collaboratrices et collaborateurs d'Appartenances et à toute personne intéressée.*

*En plus de son programme annuel, le secteur Formation d'Appartenances propose des services pour les institutions du réseau. Des supervisions et des accompagnements individuels ou d'équipes sont également organisés à la demande.*

*Dans une démarche alliant formation et communication, le secteur gère, entre autres, le site web d'Appartenances, la présence de l'organisation sur les réseaux sociaux, ainsi que la communication interne et externe de l'association.*

## 2024 – Un dispositif consolidé pour répondre aux besoins des professionnel·les et aux réalités du terrain

2024 a marqué une étape clé dans le développement stratégique du secteur Formation. L'offre, repensée pour répondre à la complexité croissante du terrain, propose désormais des dispositifs alliant agilité et pragmatisme, tout en restant fidèle aux valeurs d'Appartenances.

La pertinence de cette approche se reflète dans le taux de participation, en hausse pour la troisième année consécutive.

En 2024, 1633 professionnel·les ont pris part aux formations d'Appartenances, soit une augmentation de 7% par rapport à 2023.

L'année a également été marquée par une évolution significative du programme de formation, avec 17 projets menés, dont certains en collaboration avec le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), PROFA, Panmilar et l'EVAM.

Les thématiques abordées – santé psychique, expériences traumatiques, communication interculturelle et accompagnement social – ont répondu aux priorités exprimées par les professionnel·les et les partenaires du réseau.

En 2024, une nouveauté majeure a vu le jour: une formation modulaire en pratiques interculturelles et migration. Ce dispositif souple, structuré en six modules répartis en trois axes, a permis aux participant·es de composer leur parcours en fonction de leurs besoins, afin d'ajuster leurs pratiques professionnelles aux spécificités de l'accompagnement des personnes issues de la migration.

Le secteur a également poursuivi le développement de son dispositif d'ateliers modulaires qui articulent perspectives interculturelles et approches interdisciplinaires.

Trois nouveaux ateliers ont vu le jour: l'un consacré à la réinsertion professionnelle, et deux autres portant sur les thématiques de la naissance ou de l'alimentation en contexte migratoire.

Tous les ateliers ont affiché complet, confirmant l'intérêt des professionnel·les pour des formats courts, concrets et étroitement liés aux réalités du terrain.

En 2024, le secteur Formation a également pris part à la Semaine d'actions contre le racisme (SACR), organisée par le BLI. En réponse à la thématique de cette édition – le racisme et la discrimination dans le domaine des soins – une table ronde sur l'impact de ces discriminations sur la santé psychique des personnes concernées a été proposée dans le cadre du programme de formation d'Appartenances.

La fidélité du réseau et la confiance accordée au secteur Formation se sont à nouveau confirmées en 2024, avec 109 demandes de formation en institution prises en charge. Ces prestations ont principalement porté sur les thématiques de la santé psychique des personnes migrantes, du bien-être des professionnel·les, de la communication interculturelle, ainsi que de l'accompagnement des mineur·es non accompagnés.

Par ailleurs, 116 séances de supervision ont été proposées en 2024, représentant un total de 1212 heures – soit une augmentation de 475% par rapport à 2023. Cette progression remarquable reflète une reconnaissance croissante, de la part du réseau, de l'importance de disposer d'espaces de réflexion et d'échange sur les pratiques, les rôles et les champs d'action des professionnel·les intervenant dans le domaine de la migration.

Afin de maintenir cet élan, le secteur Formation poursuit ses efforts pour proposer des offres qui réaffirment les valeurs et les fondements de la mission d'Appartenances, en mettant un accent renouvelé tant sur le pouvoir d'agir des professionnel·les que sur celui des personnes qu'ils·elles accompagnent.

Professionnel·les du domaine de la santé:

**28%**

Professionnel·les du domaine du social:

**59%**

#### Formation

Participant·es	1 633
Heures suivies	4 939

#### Domaine professionnel des participant·es

Social	59%
Santé	28%
Éducation	13%

# Finances

# Rapport de l'organe de révision



## R A P P O R T

de l'Organe de révision sur le contrôle ordinaire à  
l'Assemblée générale des Membres de  
l'ASSOCIATION APPARTENANCES VAUD – Lausanne

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION APPARTENANCES VAUD, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation de capital, ainsi que l'annexe pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP-RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'Organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités du Comité relatives aux comptes annuels

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP-RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est, en outre, responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité est responsable d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Il a, en outre, la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité a l'intention de liquider l'Association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### Responsabilités de l'Organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'Association.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'Association à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Comité, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.



### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 4 avril 2025  
LBO/TNU/apo

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire

  
Laurent BORGEAUD  
Expert-réviseur agréé ASR  
Réviseur responsable

  
Tiago NUNES  
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : - comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

# Bilan au 31 décembre 2024

CHF

2024

2023

## Actifs

### Actifs circulants

Liquidités	1 458 146.28	758 283.30
Créances résultant de livraisons et de prestations de service	1 909 970.54	2 417 991.77
./. Ducroire	- 205 500.00	- 205 500.00
Autres créances	7 511.00	13 950.00
Actifs de régularisation	854 357.82	883 841.84
<b>Total</b>	<b>4 024 485.64</b>	<b>3 868 566.91</b>

### Actifs immobilisés

Immobilisations financières	219 118.52	218 899.65
<b>Total</b>	<b>219 118.52</b>	<b>218 899.65</b>

**Total actifs** **4 243 604.16** **4 087 466.56**

## Passifs

### Capitaux étrangers à court terme

Dettes provenant de livraisons et de prestations	778 431.57	458 994.20
Dettes à court terme	178 486.89	238 654.05
Passifs de régularisation	444 052.05	594 805.13
<b>Total</b>	<b>1 400 970.51</b>	<b>1 292 453.38</b>

### Capitaux étrangers à long terme

Dettes financières à long terme	0.00	354 080.00
<b>Total</b>	<b>0.00</b>	<b>354 080.00</b>

Capital des fonds	967 101.58	967 101.58
<b>Total</b>	<b>967 101.58</b>	<b>967 101.58</b>

### Capital de l'organisation

Capital libre	87 709.15	87 709.15
Capital lié	1 787 822.92	1 386 122.45
<b>Total</b>	<b>1 875 532.07</b>	<b>1 473 831.60</b>

**Total passifs** **4 243 604.16** **4 087 466.56**

# Compte d'exploitation 2024

CHF

2024

2023

## Produits

### Produits d'exploitation

Produits de dons et campagne de recherche de fonds	17 362.55	29 991.37
Contribution des pouvoirs publics	5 190 769.39	5 072 064.42
Variation des subventions à restituer	- 198 180.16	- 258 285.67
Produits de prestations de service	10 031 672.47	9 742 979.35
<b>Total</b>	<b>15 041 624.25</b>	<b>14 586 749.47</b>

## Charges

### Charges d'exploitation

Charges de personnel	- 12 101 937.30	- 11 288 089.50
Charges sur prestations	- 1 195 928.35	- 1 194 320.82
Charges administratives	- 1 365 750.68	- 1 640 330.64
Charges d'obtention de fonds	- 21 680.15	- 52 340.28
<b>Total</b>	<b>- 14 685 296.48</b>	<b>- 14 175 081.24</b>

<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>356 327.77</b>	<b>411 668.23</b>
--------------------------------	-------------------	-------------------

Résultat financier	- 7 457.30	- 8 938.76
Résultat hors exploitation	- 4 554.60	- 7 243.65
Résultat exceptionnel	57 384.60	3 915.15
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>	<b>401 700.47</b>	<b>399 400.97</b>

### Résultat de l'exercice

Dotations au capital des fonds	0.00	- 100 870.00
Prélèvements au capital des fonds	0.00	100 000.00
Dotations au capital de l'organisation	- 401 700.47	- 398 530.97

<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
-------------------------------	-------------	-------------

# Soutien et engagement

## Partenaires, donatrices et donateurs

Les partenaires publics et privés ainsi que tous les donateurs et toutes les donatrices permettent à Appartenances d'accomplir chaque jour sa mission et de développer des projets novateurs. Le comité et la direction les remercient pour le soutien et la confiance témoignés.

### Partenaires publics

Confédération, Canton de Vaud et Communes vaudoises

#### Canton de Vaud

Département de la santé et de l'action sociale, notamment la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)

Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine, notamment le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) et le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH)

Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, notamment la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ)

#### Ville de Lausanne

Direction des sports et de la cohésion sociale, notamment le Bureau lausannois d'intégration des étrangers (BLI) et la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers

#### Confédération

Office fédéral de la santé publique

Commune de Lutry

Commune de Montreux

Ville de Renens

Ville de Vevey

Ville d'Yverdon-les-Bains

### Partenaires privés

Fondation Manpower S.A. en souvenir de son fondateur en Suisse A. Dreyer

Croix-Rouge suisse

Fondation veveysanne pour l'aide à la formation ou au perfectionnement professionnel des adultes et aux chômeurs

## Nous remercions également:

4 Roues de Secours – Services bénévoles de Vevey et environs

ACAT Suisse – Action des chrétiens pour l'abolition de la torture

Amnesty International, Section suisse, Groupe de Vevey

ARPIH

Association ARC-Echange

Association contre l'Exclusion, Vevey

Association des Familles du Quart Monde – AFQM – Ouest lausannois

Association Lire et Ecrire – Section Vaud

Association Nous Autres

Association Palabres

Association Partage-Riviera

Association Tandem

Association vaudoise d'aide et de soins à domicile

AVESAC – Association Vaudoise des Enseignant(e)s en Structures d'Accueil

M. Marc Aymon

Bénévolat-Vaud, Centre de compétences pour la vie associative

Bureau Information Femmes

Cabinet D'un monde à l'autre

Cabinet D' Jean-Claude Métraux

CAMIR – Coordination Asile-Migration Riviera

CAP – Conseil & Accompagnement professionnel

Caritas Suisse

Caritas Vaud

M. Adrien Cater

CEMEA – Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active

Centre d'accueil Malley Prairie

Centre d'investigation et de recherche sur le sommeil (CIRS CHUV)

Centre professionnels du canton de Neuchâtel – Classes JET

Centre de psychiatrie du Nord vaudois (CPNVD) – Unités hospitalières pour adultes

Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR)

Centre social régional (CSR)

Centres scolaires de Sierre

Collège du Mail, Neuchâtel

Commission consultative Suisses-Étrangers de Bussigny

Commission Intégration Suisses Étrangers (CISE)

Confédération suisse – Service de lutte contre le racisme

Connexion-Ressources / Démarche

Coordination cantonale santé mentale pour les migrants en situation de précarité

CORREF – Orientation, réinsertion, formation

CRFBA – Coordination Romande pour la Formation de Base des Adultes

Croix-Rouge genevoise

Croix-Rouge vaudoise

CSC Centre social cantonal

CSP Centre social protestant – La Fraternité

CTG et les centres de consultation ambulatoire de Saint-Gall, Zurich, Berne, Genève

Département de psychiatrie (DP CHUV), notamment Les Ateliers de réhabilitation, Psy&Migrants, RESSORT, Service de psychiatrie communautaire, Service de psychiatrie de liaison (PLI) et les lieux d'hospitalisation

Département Femme-mère-enfant (DFME CHUV), notamment l'Hôpital de l'enfance

Droit de Rester

ECAP Vaud

École de la transition

École Pestalozzi

École professionnelle artisanale et industrielle (EPAI)

École Supérieure Sociale Intercantonale de Lausanne (ESSIL)

Embellimur – mosaïques sociales

Entraide Protestante Suisse (EPER)

EPER – SAJE – Service d'aide juridique aux exilé·e·s

Espace de vie infantine Bourquin (Ville de Vernier, Service de l'enfance)

Établissement scolaire de Bex

Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)

Établissements hospitaliers du Nord Vaudois (eHnv)

État de Fribourg – Direction de la santé et des affaires sociales

Femmes-Tische

Fondation de Nant – Dispositif de psychiatrie transculturelle

Fondation de Vernand – ACCADOM – Service d'accompagnement à domicile d'Yverdon-les-Bains

Fondation Giovanni et Mariora Giardini

Fondation IPT – Intégration pour tous

Fondation Le Relais

Fondation Mode d'emploi

Fondation Œuvre Ste-Hélène

Fondation Point d'Eau

Fondation PROFA – Centre de consultation LAVI

Fondation Willy Tissot

Formation

Français en Jeu

Groupements des sages-femmes indépendantes vaudoises

Haute École de la Santé La Source

Haute École de Santé Vaud (HESAV)

Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)

Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR)

P<sup>re</sup> Eva Heim

HEP-BEJUNE

HEP-VS – Haute école pédagogique du Valais

HEP Vaud – Haute école pédagogique du canton de Vaud

HES-SO

HES-SO Valais

Hôpital Riviera-Chablais

Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)

Institut romand de psychotraumatologie (IRPT)

INTERPRET

Kinderspital Zürich

Ligue pulmonaire vaudoise

Loterie Romande

Maison de santé communautaire, Jura

Maison de Santé (Médecins du Monde Suisse)

Mesure AccEnt (Centre vaudois d'aide à la jeunesse)

Migration Santé Alsace

Œuvre séraphique de charité de Soleure

Office du Médecin cantonal du canton de Vaud

ORS Suisse – Organisation for Refugee Services

Orspere-Samdarra - Observatoire, santé mentale, vulnérabilités et sociétés, Lyon

OSAR – Organisation suisse d'aide aux réfugiés

OSEO – Œuvre suisse d'entraide ouvrière

OSEO Valais – Interprétiariat AVIC

Panmilar

Plateforme 10

Point d'Appui

Portail Migration Vaud

Pro Senectute

Rebond'Art

REL'IER – Informations, Réseau, Addictions – Fondation Le Relais

République et Canton de Neuchâtel – Département de la formation, de la digitalisation et des sports

République et Canton de Neuchâtel – Département de l'emploi et de la cohésion sociale

Réseau Centres Femmes Romand

Réseau de Santé et Migration (RESAMI)

M. Alain Rihs

RTS La Première

SantéPsy

Se comprendre (Caritas Suisse à Fribourg)

Secrétariat d'État aux migrations (SEM)

Service de la cohésion multiculturelle (COSM), Neuchâtel

Service des curatelles et tutelles professionnelles (SCTP)

Service social international (SSI)

Société suisse d'utilité publique (SSUP)

Société vaudoise d'utilité publique (SVUP)

SOS Asile Vaud

SPort'ouverte

Terre des hommes

Union Suisse des Comités d'Entraide Juive (VSJF)

Unisanté

Unité de médecine des violences (UMV CHUV)

Université catholique de Louvain – RESSPIR – Réseau Santé, Soins et Spiritualités

Université de Fribourg

Université de Genève (UNIGE)

Université de Lausanne (UNIL)

Université de Mainz

Université de Mons

Vaudoise Assurances

ZHAW Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften – Département de linguistique appliquée

Appartenances remercie chaleureusement toutes les donatrices et tous les donateurs, ainsi que les bénévoles, pour leur concours généreux.

# Soutenez notre action.

## Merci d'avance!

Tout don privé, quel qu'il soit, est précieux. Il renforce l'indépendance, la flexibilité et l'efficacité d'Appartenances au service des personnes et des familles migrantes en difficulté. L'association est financée en partie par les pouvoirs publics, mais elle a également besoin d'autres apports pour accomplir sa mission.

Vous pouvez soutenir notre action par un don en ligne sur notre site [www.appartenances.ch](http://www.appartenances.ch) ou sur notre IBAN: CH62 0900 0000 1437 3401 8. Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone au 021 341 12 50 ou par e-mail à [info@appartenances.ch](mailto:info@appartenances.ch). Vos dons peuvent être intégralement déduits de votre revenu imposable dans la limite des 20% prévue par la loi.

Vous pouvez également contribuer à notre action en devenant membre de l'association Appartenances. Consultez notre site sur la page [www.appartenances.ch/nous-soutenir/devenir-membre](http://www.appartenances.ch/nous-soutenir/devenir-membre) et complétez le formulaire ad hoc ou écrivez à [communication@appartenances.ch](mailto:communication@appartenances.ch).

Conception graphique Marc Aymon & Adrien Cater | Développement Text Machines